



DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande d'autorisation de démolition pour le bâtiment portant le numéro civique :

8028-8034, rue Saint-Gérard

et ce, le **mercredi 11 février 2026, à 18 h**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 201, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement et transmettre ses commentaires soit par courriel à greffe-vsp@montreal.ca ou par la poste au Service du greffe au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3, et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le vendredi 6 février 2026, à 16 h 30**.

En tout temps, il est possible de rejoindre le responsable du dossier au 514 872-7932.

Fait à Montréal, le 23 janvier 2026

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers

Publication : Site internet de l'arrondissement et Bureau accès Montréal de l'arrondissement